

DEVENEZ

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Les Objectifs

- Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- Gérer les activités sportives et de leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative

**PROCHAINE
SESSION***

**du 15/09/2025
au 18/08/2026**

*SOUS RÉSERVE D'HABILITATION
PAR L'O.C BRANCHE DU SPORT

Notre site de formation : Ajaccio

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Alternance : 612 h de formation sur 12 mois
889 heures en structure

La formation

- > Sociologie et écosystème d'une structure sportive
- > Organisation et fonctionnement d'une association Loi 1901
- > Cadre légal et réglementaire applicable à une structure sportive associative
- > La démarche RSO dans une structure sportive
- > L'analyse structurelle et stratégique d'une organisation sportive
- > Gestion comptable et financière d'une structure sportive
- > Le développement de partenariats
- > Animation d'équipe et gestion RH dans une structure sportive
- > Techniques et démarches de communication interne/externe
- > Stratégie de communication de la structure sportive
- > Organisation des activités sportives
- > Règles et consignes de sécurité et d'hygiène des activités sportives
- > Organisation d'un évènement sportif
- > La gestion d'un projet

Les compétences

- > Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- > Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- > Gérer les activités sportives et de leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- > Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative

Le Titre

- > Titre à Finalité Professionnelle de Niveau 5
- > Inscrit au RNCP sous le numéro : 38142
- > Date de publication : 18/10/2023
Date d'échéance : 18/06/2026
- > Certificateur : OC de la branche du Sport

Modalités d'évaluation & méthode utilisée

Telles que définies dans le référentiel :

BC1 :

- > Élaboration d'un dossier professionnel à partir d'un projet de développement
- > Entretien devant le jury

BC2 :

- > Élaboration de trois notes opérationnelles sous forme de livrable synthétique
- > Entretien devant le jury

BC3 : EPREUVE 1 :

- > Élaboration d'un dossier professionnel sur les activités et installations de la structure
- > Entretien avec le jury : présentation du dossier professionnel suivi d'un échange de questions/réponses avec le candidat

BC3 : EPREUVE 2 :

- > Présentation de deux cas pratiques mis en oeuvre au cours de l'alternance

BC4 :

- > Élaboration d'un dossier technique de faisabilité d'un évènement ponctuel.
- > Entretien avec le jury réparti de la manière suivante : présentation du bilan de l'évènement suivie d'un échange de questions/réponses avec le candidat

Les Prérequis

- > Être titulaire d'un diplôme relatif à l'unité d'enseignement de premiers secours
- > Être âgé de 18 ans à l'entrée en formation ou au plus tard dans le mois suivant l'entrée en formation
- > Fournir une attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou une attestation de rescencement pour les personnes de nationalité française.
- > Être titulaire :
- > D'un diplôme de niveau 4 et d'une expérience dans une association sportive
- > OU être titulaire d'un BPJEPS ou à minima être certifié des UC1 et 2 d'un BPJEPS
- > OU être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et d'une première année de Licence/BTS etc

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Alternance : 612 h de formation sur 12 mois
889 heures en structure

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- > Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquies de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- > Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- > Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides financières (aides au logement, au financement du permis...)

LES + POUR L'EMPLOYEUR

- > Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- > Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- > Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- > Une aide jusqu'à 5 000 € la 1ère année de contrat

La rémunération de l'apprenti

Salaire	-de 18ans	18-20ans	21-25ans	+ 26ans
1ère année	486 € (Brut : 486€)	774 € (Brut : 774€)	943 € (Brut : 954€)	1612 € (Brut : 1801€)
2ème année	702 € (Brut : 702€)	913 € (Brut : 918€)	1054 € (Brut : 1099€)	1612 € (Brut : 1801€)
3ème année	962 € (Brut : 990€)	1152 € (Brut : 1207€)	1299 € (Brut : 1405€)	1612 € (Brut : 1801€)

Calculée sur la base du SMIC au 1er Novembre 2024 et application au 1er Mars 2025

INFOS PRATIQUES

> Lieu de Formation :

Urban Ajaccio

📍 Route du Stiletto
20090 AJACCIO

✉ nicolasspoformation@gmail.com

Célia : 06.50.18.00.83

> Jours de formation en centre :

Les lundis et mardis

> Coordinateur général :

Raphaël : 07.44.99.06.99 - raphaelsporformation@gmail.com

> Tarifs :

En contrat d'apprentissage la formation est prise en charge selon le coût du contrat.

Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **

Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.

Avec prise en charge Pôle Emploi : 8,50 €/H **

** hors certifications et frais de dossier.